

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 22 juin 2015

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance. 22 membres sont excusés et 22 absents. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2.- Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2014

Le PV est accepté à l'unanimité.

3.- Assermentation

Aucune.

4.- Préavis 2015-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2014

Notre syndic commente les comptes avec le budget, à l'aide de graphiques comparatifs. Nous avons Fr. 2'965'750.63 aux produits et aux charges Fr. 2'964'970.52, ce qui fait un excédent de revenu de Fr 780.11. Des rentrées fiscales supérieures aux prévisions ainsi que le rattrapage 2013 de la péréquation contribuent au bon résultat des comptes.

M. Ballif souhaite que soit présentée une statistique sur 10 ans, présentant les dépassements de la facture sociale par rapport aux budgets et suggère même de ne pas les payer.

Notre syndic indique que la statistique ne pose pas de problème, quant au refus de payer... même si le Conseil est souverain... Il annonce que dès 2015 la croissance de cette augmentation de charge sera endossée pour un tiers par la commune et deux tiers par le canton. En théorie l'écart devrait diminuer.

M. Pierre-Henri Burdet nous lit le rapport de la commission de gestion nous recommandant d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la boursière et à la Municipalité. Les comptes sont acceptés à l'unanimité

5. Préavis 2015-02 – Arrêté d'imposition 2016.

Notre arrêté d'imposition reste le même à 71 points d'impôt indique notre syndic.

M. François Miserez nous lit le rapport de la commission de gestion qui recommande d'accepter, ce qui est fait à l'unanimité.

6. Préavis 2015-03 – Augmentation du plafond d'endettement.

Notre syndic explique que notre plafond d'endettement est suffisant pour une vie normale. Par contre, la situation exceptionnelle de l'incendie de la grande salle et surtout la nécessité d'en construire une nouvelle, incluant une salle de gym de type VD1 (pour répondre aux exigences du collège), nécessite une augmentation du plafond d'endettement. Après discussions avec l'ASFICO le plafond proposé s'élève à Fr 9'200'000.- ce qui sera suffisant pour envisager une nouvelle grande salle.

M. Jean-François Ballif rapporteur de la commission nous lit le rapport favorable de la commission et indique au passage que l'on peut compter sur une participation de Fr 1'500'000.- de l'ECA.

M. Bueno demande à quoi correspondent les 2'300'000.- d'augmentation et pour quelle raison la grande salle n'est pas prévue à proximité du collège et pourquoi pas deux salles, une de gym et une autre de pour les spectacles.

Notre syndic répond que le plafond ne doit pas dépasser le 350% du budget et que la Municipalité aurait pu l'augmenter jusqu'à 10 millions. Quant à réaliser une grande salle vers le collège, nous sommes confrontés à plusieurs problèmes : le terrain n'est pas propriété de la commune, il faudrait en plus le dézoner et les coûts exploseraient. Même problème de coût pour deux salles. De même la participation ECA serait moindre.

M. Denis Roulier s'inquiète du financement et d'une éventuelle augmentation d'impôt.

Notre syndic clarifie : l'augmentation d'impôt dépendra du projet. L'idée actuelle est de passer le projet grande salle dans cette législature. Un nouveau plafond d'endettement sera de toute façon défini au début de la prochaine.

Soumis au vote, le plafond d'endettement est accepté ; un avis contraire.

7. Préavis 2015-04 – Demande de crédit pour la démolition totale de la grande salle.

Notre syndic brosse les différentes étapes suite à l'incendie :

- 1- Interdiction de toucher à quoi que ce soit.
- 2- Après enquête, autorisation de démolir. Nous n'avons à ce jour aucun résultat du juge d'instruction.
- 3- L'ECA souhaite que soit conservé ce qui était en bon état. Après négociation, l'autorisation de tout démolir est accordée.

La Municipalité demande un montant au Conseil qui inclut une certaine marge. On peut utiliser le montant alloué par l'ECA ou le garder pour le nouveau projet.

M.Pierre-Henri Burdet nous lit le rapport de la commission favorable.
Soumis au vote les points 1 et 2 du préavis sont acceptés à l'unanimité.

8.- Renouvellement du bureau et de la commission de gestion.

M.Jérôme Richardet vice-président procède à l'élection à du Président. M. Philippe Widmer, seul candidat, est acclamé.

M.Jérôme Richardet est également unique candidat et également reconduit dans sa fonction par acclamations.

Scrutateurs MM Boris Clivaz et François Bueno sont applaudis comme scrutateurs et M Robert Richardet et Mme Marion Marty comme suppléants.

Commission de gestion :M.Pierre-Henri Burdet sortant,M. Christian Miéville suppléant.

9.- Réponse à l'interpellation de M.Bernard Annen.

Il s'agit d'une réponse concernant le tube de l'hiver : la saga des tranchées à Chevressy et le pourquoi d'une si faible puissance de réseau.

Monsieur Yvan Débieux explique que travailler avec Swisscom n'est pas des plus simples car les chefs de projets changent souvent. Suite à la pose de tuyaux pas assez gros en 2012, Swisscom avait demandé la réouverture du sol. Pomy ne peut pas faire grand-chose si ce n'est essayer de faire pression sur Swisscom. La société semble avoir changé de politique envers Chevressy suite au projet Thomman.

10.- Communications de la Municipalité

Mme Muriel Billaud.

La camionnette de Lulu va créer une certaine animation à Pomy en proposant des pizzas.

Accueil de jour : les tarifs vont augmenter de 5.- dès la rentrée d'août pour les Castors et le Château de sable. 110 enfants fréquentent le Château de sable dont 9 de Pomy (cela correspond à 21 jours/semaine). 23 enfants profitent des prestations des Castors.

Pour la rentrée d'août nous avons 12 places à disposition pour 16 à 20 demandes. La salle des Combles sera mise à disposition pour mardi et jeudi midi. Les enfants se déplaceront avec une éducatrice comme il se doit pour les 4 à 12 ans et les repas seront livrés par le SEMO. Sommes à la recherche d'une personne 6h /semaine (11h30-1430) pour l'ouverture de la salle. Nous connaissons des soucis pour la surveillance des enfants non-inscrits aux devoirs surveillés, après les horaires scolaires. Pour un enfant aux devoirs surveillés (1h30 goûter compris) les parents paient Fr 8.-.

Mme Billaud remercie chaleureusement Laurent, toujours disponible.

M. Roger Hug

Eclairage public : Merci de signaler les pannes, les ampoules qui clignotent, car nous avons un contrat de maintenance.

Gestion des déchets : Présentation de la gestion des déchets de notre commune au moyen d'un tableau comparatif. Nos biodéchets à placer dans les containers verts, permettront de produire du biogaz qui sera transformé en électricité et en chaleur. Les résidus du compost serviront d'engrais à l'agriculture.

Le marquage des places de parcs ainsi qu'un sens de circulation dans l'enceinte de la déchetterie facilitent l'utilisation du site en période d'affluence.

Routes et chemins : Un plan nous montre une zone avec un trottoir franchissable et une avec marquage à la peinture, validés par la direction générale de la mobilité et des routes et prochainement effectués. En août des contrôles radar seront effectués car Cronay a acheté un radar à but didactique.

Merci aux habitants, aux paysannes avec leur stand pour leurs encouragements lors de la coupe du monde de paracyclisme.

Ruisseau de Pomy : il sera mis à l'enquête prochainement.

M Patrick Grin

Forêts : 300m³ de résineux et 200m³ de feuillus ont été extraits au Chili. Une coupe rase a été effectuée au chemin du refuge. Espérons que l'élagage des arbres autour du refuge dissuadera les vandales.

Le marché du bois est sous pression. Le besoin en bois est énorme, mais les prix sont au plus bas. Pour la première fois depuis la création du triage du Sauteruz, la vente de bois n'a pas couvert les frais d'exploitation en 2014. La baisse de l'euro ne va pas améliorer la situation, par contre on ne va pas non plus au-devant d'une explosion des coûts.

Réservoir : Il est très fréquenté avec sa situation dominante et la vue qu'il offre. Malheureusement on constate des nuisances : des débris abandonnés dans les champs et ... plus grave : un feu sur le toit qui a endommagé l'étanchéité. Celle-ci sera à refaire. Nous espérons que la collaboration avec police Nord vaudois permettra des rondes dissuasives.

Programme d'aide : Laurent a accueilli M.Mukoko qui a effectué un mois à Pomy au lieu des six prévus. Il a été transféré à Orbe car il n'était pas à l'aise avec les machines. Il a été avantageusement remplacé par M.Patyra qui est une vraie perle. Il est qualifié mais ses diplômes obtenus en Allemagne ne sont par reconnus chez nous. Une aubaine pour Pomy. Il travaillera chez nous de mai à novembre.

Un grand merci à Laurent pour son travail lors du mois de février sibérien.

M. Yvan Débieux

Le chantier de Moulinet pour l'alimentation en gaz est maintenant terminé et nous pouvons compter 9 nouveaux raccordements privés. En juillet le nouveau tapis sera posé. A souligner que le budget est respecté.

Une campagne d'investigation par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées a été réalisée. Des curages des canalisations se sont avérés nécessaires pour éliminer les gros dépôts de calcaire.

Le rendement de nos sources est excellent et couvre le 74% de nos besoins. La SAGENOR souhaitait les supprimer ainsi que notre réservoir, nous leur avons fait part de notre désaccord.

La qualité de notre eau répond aux normes, elle est qualifiée de dure et libère pas mal de calcaire si on la chauffe. Le réservoir a souffert de déprédations et notamment de graffitis.

Défense incendie : une hydrante a été posée en Moulinet. Lors d'incendies, (la grande salle, la compostière) le débit d'eau augmente de façon vertigineuse jusqu'à 1000 litres/minutes ; d'où l'importance de pouvoir compter sur des infrastructures en bon état.

M. Christian Pellaux

Permis de construire :

M.Thomann : un immeuble de 4 appartements et deux villas à Chevressy

M. Di Pietrantonio : 4 villas contiguës et 10 places de parc.

Un permis de construire pour la laiterie, (garage et chauffage)

Le restaurant de Pomy sera transformé en deux appartements.

Champ de Pin : ascenseur et accès handicapé.

L'arsenal a été racheté par un privé pour y faire un dépôt de véhicules civils. Une mise aux normes de l'intérieur a été demandée par l'ECA.

AGGLOY : suite au départ de l'ancien syndic très investi dans le projet, celui-ci a connu une stagnation. A Pomy, un abri-vélos sera créé à côté de l'ancien collège.

M. Yves Pellaux

La Municipalité a reçu l'examen préalable du PGA de Longemale. Il faut maintenant répondre aux remarques. Les négociations sont en cours avec les caisses de retraite, notamment celle des entrepreneurs. Des zones supplémentaires de compensation sont sans cesse demandées par le canton ; apparemment pas en faisant partie d'AGGLOY. Cependant dans le cadre de Longemale nous souhaiterions une zone verte.

Remarque au niveau du règlement des constructions: de la petite tuile sera exigée.

Projet grande salle : Un conseil général sera convoqué en automne si tout va bien, pour la présentation du projet et de son financement.

L'incendie de la décharge le 3 juin a été conséquent et a même menacé la forêt voisine. 120m3 d'eau ont été nécessaires pour en venir à bout. L'inspecteur forestier est venu constater la remise en état. On peut continuer une trentaine de mètre avec uniquement de la terre, des pierres et du matériel qui ne fermente pas.

On économise FR.30'000.- par an en broyant et réutilisant les branches.

Le projet pour le giratoire de l'Orif vient d'arriver.

Mme Sandra Duchamp étant malade, il nous renvoie au Pom'info pour les nouvelles du collège d'Yvonand et des 7 classes modulaires.

L'ancien collègue accueillera un nouveau locataire puisque Melle Noémie Pellaux s'en va.

La mise en valeur de l'église par un éclairage adéquat est à l'étude.

Notre syndic remercie ses collaborateurs, et tous ceux qui travaillent pour le bien de notre commune. M.Christian Pellaux remercie et félicite notre syndic qui se dévoue sans compter pour Pomy.

11.-Divers et propositions individuelles.

M. Miéville demande si on devra dézoner la parcelle de l'arsenal.

Notre syndic affirme qu'elle restera agricole. L'autorisation de stocker est accordée. Mais en aucun cas une activité économique.

Mme Kudelski : Avec la petite tuile, qu'en est-il du droit de poser des panneaux solaires ?

Sans problème répond notre syndic et il rassure M Claude Chevalley : la petite tuile est prévue pour les logements seulement.

M.Robert Richardet adresse ses remerciements à Christian Pellaux pour la mise à disposition d'un local pour les répétitions de la fanfare.

Notre président clôt l'assemblée, il est 22h20.

Le président




La secrétaire
